

ANNEXE – OBLIGATIONS LIEES A LA PUBLICITE ET PENALITES

Nota bene : tout élément non explicité dans le tableau est laissé à l'appréciation du service gestionnaire

CATEGORIES DE SUPPORTS	OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	EN PRATIQUE	VERIFICATIONS A EFFECTUER	PENALITES A APPLIQUER EN CAS DE MANQUEMENT			
				0%	1%	2%	3%
Sites internet	Fournir une description de l'opération, en rapport avec le niveau de soutien, y compris sa finalité et ses résultats, qui met en lumière le soutien de l'UE	Sur son site, le bénéficiaire doit apposer les éléments suivants: le visuel obligatoire et une description succincte de l'opération	Description succincte de l'opération cofinancée et mention du soutien de l'UE avec l'emblème et la mention "Cofinancé par l'Union européenne" sur le site web du bénéficiaire	Si mesures correctives mises en œuvre			X
Réseaux sociaux		Si le bénéficiaire dispose de réseaux sociaux, il doit communiquer sur le projet cofinancé par l'UE (visuel obligatoire, description succincte de l'opération)	Description succincte de l'opération cofinancée et mention du soutien de l'UE avec l'emblème et la mention "Cofinancé par l'Union européenne"	Si mesures correctives mises en œuvre	X		
Documents et matériels de communication destinés au public et aux participants et signature de mail	Apposer de manière visible le soutien accordé par l'Union avec l'emblème et la mention "Cofinancé par l'Union européenne"		Présence de l'emblème et mention sur une invitation/signature de mail (pour la signature de mail, uniquement si le courriel relatif à l'opération est destiné au public ou aux participants)	Si mesures correctives mises en œuvre		X	
			Présence du visuel sur les livrables (exemple : feuille d'émergence, guide pédagogique, livret, kakémonos...)	Si mesures correctives mises en œuvre			X
Affiches, panneaux, plaques	Affiche A3 ou affichage électronique présentant des informations sur l'opération qui mettent en avant le soutien de l'UE. Pour les opérations supérieures à 10 millions d'euros : organiser une action/activité de communication	A apposer dans un lieu aisément visible du public (accueil, salle de réunion...) Présence des informations sur l'opération, emblème et mention Utiliser le modèle d'affiche à disposition, au format A3 -> il est recommandé d'utiliser le Generator	Présence de l'affiche	Si mesures correctives mises en œuvre			X
			Caractéristiques (format, lieux)	Si mesures correctives mises en œuvre	X		



Toutes les catégories de supports listées dans cette annexe doivent satisfaire aux obligations de publicité (sauf pour les réseaux sociaux si le bénéficiaire n'en dispose pas). Le service gestionnaire n'appliquera toutefois pas de pénalité s'il constate, au sein d'une catégorie de supports, une non-conformité partielle.